

Madame, Monsieur,

Deux rendez-vous très importants : les 20 et 27 juin, tous les électeurs sont appelés aux urnes pour élire les conseillers départementaux et les conseillers régionaux.

C'est crucial d'aller voter. Ne pas voter, c'est laisser les autres électeurs décider à votre place.

Le Conseil Départemental gère les collèges, les routes mais aussi les actions de solidarité vers les plus fragiles comme les seniors et les handicapés.

Le Conseil Régional gère le transport scolaire, les lycées, les trains régionaux et le développement économique.

Au quotidien, nous sommes tous impactés par les décisions qui se prennent au niveau du Conseil Départemental et du Conseil Régional. Il en est de même pour notre commune. Nous avons besoin des conseillers départementaux et régionaux pour financer les projets de la commune et investir au niveau des routes et des voiries.

Votez et faites voter les membres de vos familles et vos amis.

Bernard Guirkinger

VOTE PAR PROCURATION

Les électeurs qui ne peuvent pas se rendre dans un bureau de vote peuvent voter par correspondance. Il faut se rendre dans une gendarmerie.

Les démarches à entreprendre ont été simplifiées, il n'est plus nécessaire de justifier le motif pour lequel on vote par procuration. Vous pouvez vous renseigner sur le site : <https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/vote-procuration> ou directement à la mairie.

LES FÊTES DE L'ÉTÉ

La crise sanitaire commence à s'estomper. Il faut rester prudent et continuer à respecter les règles de distanciation, en particulier dans les espaces clos. Les contraintes sont de moins en moins nombreuses.

Nous pouvons nous réjouir que l'Amicale des sapeurs-pompiers et l'USO soient déjà mobilisés pour organiser les traditionnelles fêtes et manifestations estivales.

10 et 11 juillet :

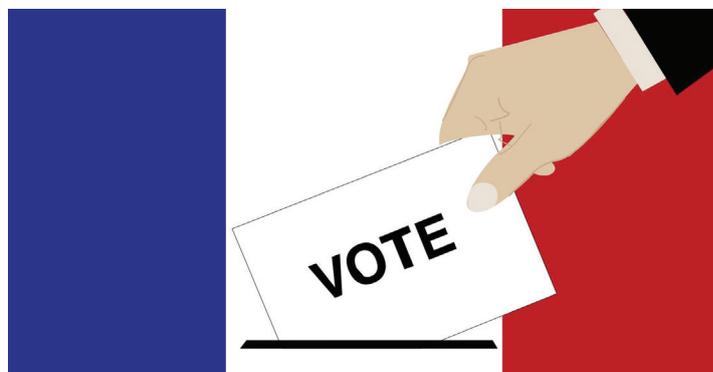
Fête nationale
et vide-grenier

17-18 et 19 juillet :

Fête du jambon

15 août :

Marche de l'été



JOB D'ÉTÉ

Dans le cadre de l'opération « 400 jobs d'été » financée par le Conseil Départemental de la Moselle, la commune souhaite embaucher en juillet, en contrat à durée déterminée, un jeune âgé de 18 à 25 ans. Sous la supervision de l'agent communal, il sera chargé de travaux de peinture, de divers travaux d'entretien de bâtiments et d'espaces verts. Les candidatures sont à déposer à la mairie au plus tard le 22 juin.

GROUPEMENT DES ARBORICULTEURS DE LÉMESTROFF

Fort de ses 65 membres, le **Groupe des Arboriculteurs** permet à ses adhérents de distiller leurs fruits, grâce à deux alambics : un alambic de 120 litres chauffé au bois, un deuxième alambic de 60 litres chauffé au gaz. Tout propriétaire d'arbres fruitiers, habitant la commune ou propriétaire d'un verger sur la commune peut adhérer au groupement et distiller sa propre récolte.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le président du groupement, **Jean-Luc Jolivat, 31 rue principale à Lémestroff.**

TRAVAUX DE VOIRIE

Les travaux de voirie sur le CD62 (traversée principale d'Oudrenne) et sur le CD61 (traversée de Lémestroff en venant de Kerling, jusqu'à la sortie vers Budling) sont terminés.

Le département de la Moselle a financé le remplacement de la couche de roulement.

Pour améliorer le cadre de vie et la sécurité, la commune a réalisé les travaux complémentaires : bordures de trottoirs, ajout d'avaloirs, mise aux normes de la largeur de certains trottoirs, marquage au sol, aménagements sur la chaussée (entrées de village et écluses).

Quelques chiffres :

- 1500 tonnes de bitume étalées sur près de 2 kms (11 000 m²) pour un coût de 180 000€ à la charge du département.
- Les travaux réalisés par la commune représentent près de 70 000€ dont 15 000€ de subvention obtenue auprès d'Amissur.

D'autres travaux de voiries et de mise en sécurité seront programmés, en particulier à Breistroff, en fonction de l'obtention de subventions.

LES VOLAILLES ET LA GRIPPE AVIAIRE

Le risque de contamination des volailles avec le virus de l'influenza aviaire est maintenant considéré comme minime.

Le 28 mai, le Préfet de la Moselle a levé toutes les mesures de protection évoquées dans le bulletin municipal du mois de novembre 2020.



Bulletin d'information - Oudrenne / Lémestroff / Breistroff

Directeur de la publication :

Bernard Guirkinger, Maire

Rédaction :

Élu(e)s et services municipaux

Mise en page : Emmanuel GARBAL

Tirage : 350 exemplaires. Imprimé par la Mairie.

Site internet : www.mairie-oudrenne.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

LA BRASSERIE OUDRENNOISE

Brasseurs « autodidactes » depuis un peu plus de 3 ans, plusieurs amis de longue date se retrouvent régulièrement pour affiner leurs recettes. C'est l'occasion d'essayer de nouvelles associations de malts et de houblons.

À l'origine, le projet était d'apprendre à brasser et de se retrouver autour d'un bon repas. Avec le temps et l'expérience, nous sommes parvenus à produire quelques bonnes recettes de bières.

L'Amicale des sapeurs-pompiers d'Oudrenne nous a associés aux événements qu'elle organise. C'est ainsi que la "Knoupp" de Noël fut proposée lors du marché de l'Avent 2018. **Une association « La Brasserie Oudrennoise » a été créée.**



« La Brasserie » investit régulièrement dans du matériel afin d'améliorer ses recettes et sa production. Aujourd'hui, elle peut produire 2 brassins de 30L et 50L simultanément. En attendant d'avoir un local dans le village, la production est sous traitée à la brasserie des "200 brasses" à Hagondange, qui a l'agrément pour produire et vendre des volumes importants.

L'association possède une dizaine de variétés de malts et de houblons en stock, dont plusieurs variétés poussent en petite quantité sur les hauteurs d'Oudrenne. Ces jeunes plants commenceront à devenir productifs cette année. Vous avez peut-être eu l'occasion de goûter et d'apprécier la "Knoupp" aux différents marchés du village. « La Brasserie » espère pouvoir vous satisfaire à nouveau lors de prochaines manifestations.

Au travers de cet article, les membres de « La Brasserie » tiennent également à remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, contribuent à la réalisation de leur projet.

Contact : Joël Singer

Contact web: www.brasserie-oudrennoise.fr

Contact Instagram : @brasserieoudrennoise